



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité aérienne sur l'aérodrome d'Étampes-Mondésir

Question écrite n° 38912

Texte de la question

M. Bernard Bouley attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la possible dégradation des conditions d'exploitation de l'aérodrome d'Étampes. Son activité semble menacée par un projet selon lequel un AFIS remplacerait le contrôle aérien diurne permanent, tel qu'aujourd'hui pratiqué. L'ensemble des usagers, représenté par le Groupement des utilisateurs de l'aérodrome d'Étampes-Mondésir, s'inquiète d'une telle éventualité qui représenterait une remise en cause de la sécurité de l'activité aérienne et engendrerait un risque de baisse de l'activité sur ce site. Pourtant, l'aérodrome d'Étampes-Mondésir est l'un des berceaux historiques de l'aviation française. En 1910, s'y est installée l'école de Farman et de Blériot. Sur cet aérodrome est née la patrouille d'Étampes, devenue Patrouille de France, fierté nationale connue dans le monde entier. L'aérodrome d'Étampes-Mondésir bénéficie aujourd'hui d'installations importantes : deux pistes, une tour de contrôle récemment dotée d'une visualisation radar, un aéroclub, une école de formation ULM, des sociétés de maintenance, un terrain d'entraînement du GIGN, ... L'activité du site est en plein essor. Avions mono et bimoteurs, hélicoptères, ULM, autogyres et planeurs se côtoient quotidiennement sur l'aérodrome. On recense près de 65 000 mouvements par an dont 45 000 pour les aéronefs basés. Étampes-Mondésir est ainsi la plus grande plateforme régionale du sud de l'Île-de-France. Beaucoup de pilotes de ligne ont découvert leur passion de l'aviation et fait leurs premières armes de pilotage sur cet aérodrome. 45 % des mouvements sur l'aérodrome d'Étampes-Mondésir sont liés à la formation de pilotes débutants. Compte-tenu de ce contexte historique et de l'activité même du site, il lui demande si le Gouvernement entend intervenir auprès de la direction générale de l'aviation civile afin que le contrôle aérien diurne soit maintenu de manière pérenne sur l'aérodrome d'Étampes-Mondésir afin de garantir l'essor de ce fleuron du patrimoine historique vivant de l'aviation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Bouley](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38912

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mai 2021](#), page 4052

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)